

Tensions entre les entreprises de radio par satellite et le Sénat

Publié le jeudi 11 mai 2006

Voir en ligne : <https://www.france-science.org/Tensions-entre-les-entreprises-de.html>

Les deux acteurs majeurs de radio par satellite que sont XM et Sirius s'opposent à la nouvelle législation proposée par le Sénat concernant les droits d'exploitation. XM et Sirius qualifient en effet de discriminatoires les mesures prises à leur encontre, qui selon elles diffèrent fondamentalement de celles appliquées aux réseaux de radio terrestres. Les fournisseurs de radio par satellite seront en effet tenus de régler des royalties pour acquérir les licences de diffusion, et pour permettre aux abonnés d'enregistrer les émissions retransmises. Ces difficultés d'ordre juridique viennent s'ajouter aux problèmes déjà rencontrés par XM et Sirius, la première entreprise étant accusée de manipuler ses investisseurs en surestimant sa capacité à capter de nouveaux abonnés, tandis que la seconde a vu ses pertes totales doubler durant le premier trimestre de 2006, malgré une augmentation conséquente de son nombre d'abonnés. XM et Sirius, déjà en situation délicate, vont donc avoir à faire valoir leurs droits face à leurs compétiteurs terrestres.

Source :

Spacenews, 08/05/06

Rédacteur :

Jean-Jacques Tortora, cnes@ambafrance-us.org

Noëlle Miliard, assistant.cnes@ambafrance-us.org

Timothée Verwaerde, cnes.mst@ambafrance-us.org